

Mars 2017

La succession en Oman

Observatoire du monde arabo-musulman
et du Sahel

JEAN-CLAUDE COUSSERAN

SOMMAIRE

1 – LA LOI DE SUCCESSION.....	3
2 – LE CONTEXTE INTÉRIEUR ET LA SUCCESSION	4
3 – LA SUCCESSION ET LE CONTEXTE POLITIQUE RÉGIONAL	5
4 – LES SCÉNARIOS POSSIBLES	6
ANNEXE 1	
ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE QABOUS ET SES SUCCESEURS POTENTIELS.....	7

La succession en Oman

Le Sultan Qabous, au pouvoir en Oman depuis les années 1970, a aujourd'hui 72 ans. Depuis plusieurs années, il est soigné notamment en Allemagne, pour un cancer. Il continue à suivre de très près les affaires politiques du pays, mais la succession est ouverte.

La perspective de la succession est peu commentée, à l'intérieur et à l'extérieur, mais elle pèse sur ce petit pays héritier d'une longue histoire, prospère, bien géré et qui s'est doté, sous l'autorité de Qabous, d'une image d'indépendance, de modération et d'habileté diplomatique. Partie intégrante du CCG, il maintient depuis des décennies une relation ouverte avec l'Iran dont l'armée était venue, au temps du Shah, l'aider à venir à bout de la rébellion marxiste du Dhofar.

I – La loi de succession

Comme dans tous les pays du Golfe, la transmission du pouvoir dans les monarchies de la région est aujourd'hui organisée par la constitutionnalisation des règles traditionnelles, destinées à donner légitimité et autorité au successeur du monarque. Le processus de succession est défini par la loi fondamentale de 1996. La procédure est complexe, originale et a pour principale caractéristique dans les circonstances actuelles, de ne pas désigner à l'avance, de manière claire, le successeur du Sultan.

En effet, la règle essentielle est claire : elle désigne, comme successeurs, les héritiers masculins du monarque, par ordre de primogéniture. En l'absence d'héritiers du Sultan, ce qui est le cas de Qabous, la loi fondamentale confie au Conseil de famille de la famille royale Al-Saïd le soin de désigner un successeur « *parmi les descendants mâles, musulmans, sains d'esprit et fils légitimes de parents omanais du Sultan Turki ben Saïd* ». Ces descendants seraient aujourd'hui un peu plus de 70 « *sayyids* ».

Le Conseil de famille a trois jours pour se prononcer. S'il ne parvient pas à se prononcer et à désigner un successeur, le Conseil de Défense, composé des membres de l'establishment militaire et de sécurité du sultanat, serait chargé d'ouvrir deux enveloppes contenant les noms des héritiers désignés par Qabous, par ordre de préférence.

Cette procédure complexe traduit assez bien la nature du pouvoir mis en place par Qabous en cinquante ans de règne : ce pouvoir procède d'une légitimité historique, celle de la famille Al-Saïd, mais il est aussi un pouvoir personnel, oligarchique et clientéliste.

Pendant son long règne, Qabous n'a pas réellement favorisé la famille dont il est issu. La famille royale a un statut, des privilèges, mais elle ne règne pas et son pouvoir dans l'État n'est en rien majeur. Le pouvoir est celui du Sultan, appuyé par une armée et des services solides. Qabous a su bâtir un système clientéliste où les oligarchies tribales et commerçantes ont su trouver leurs intérêts, où les clans et les élites de l'intérieur et de la côte, historiquement opposés, ont pu coexister dans une commune fidélité au Sultan.

Dans ce contexte, il semble vraisemblable que la famille royale défendra ses intérêts et ses principes, n'attendra pas le Conseil de Défense et trouvera un consensus pour désigner un successeur issu de ses rangs.

2 – Le contexte intérieur et la succession

Qabous a édifié un système dans l'ensemble stable. Il avait fondé cette stabilité sur un clientélisme intelligent et efficace, mais il avait aussi construit un pouvoir autoritaire, appuyé sur une armée et des services formés et organisés par les Britanniques, peu mêlés aux intrigues des clans et des intérêts économiques et soudés par une réelle fidélité au Sultan.

Le régime bénéficie aussi d'une sorte de dépolitisation, et d'une apathie politique qui s'expliquerait tant par la durée du règne de Qabous, la qualité de son administration et les effets d'une richesse pétrolière mesurée mais assez bien répartie.

Il semble évident que le successeur de Qabous, appelé à gérer un héritage et un système totalement construit autour de la personne et de la politique du Sultan, aura à cœur de s'inscrire dans la continuité et de préserver les équilibres construits par son prédécesseur, en s'appuyant sur les forces qui avaient garanti jusqu'ici la stabilité du régime.

Quelques préoccupations peuvent cependant troubler ce scénario de la stabilité :

- ➔ La jeunesse d'abord, qui, comme partout dans le monde arabe, est aujourd'hui éduquée, médiatisée et ouverte au monde extérieur. Cette jeunesse, au sein d'une société conservatrice, est dans l'ensemble peu mobilisée, mais elle a cependant manifesté clairement en 2012 son existence et ses attentes dans la foulée des révolutions arabes. La reprise en main a été rapide, par le jeu simultané de l'intimidation, d'une répression ciblée et surtout d'une pratique de création d'emploi et de subventions opportunément mises en place.

- ➔ La société aussi, qui tient de son histoire un ensemble de divisions profondes (intérieur/côte, tribus/pouvoir), est souvent décrite comme conservatrice, conventionnelle, apathique ; mais là encore les attentes existent et la question est de savoir comment le successeur du Sultan saura tout à la fois être un symbole de la pérennité de l'héritage et en même temps celui qui saura adapter le régime à l'époque, sur les droits d'expression, sur la participation à la vie politique, sur les évolutions du système politique ou institutionnel.
- ➔ Les plus pertinents des analystes évoquent le risque que les hasards de la succession ne ravivent une nouvelle fois des divisions anciennes entre les populations de l'intérieur (encore marquées par le souvenir de l'imamat ibadite qui gouvernait le pays au siècle dernier et s'opposait au pouvoir de la côte, soutenu alors par les Britanniques) et le pouvoir du Sultan.

3 – La succession et le contexte politique régional

Là encore, le Sultan Qabous laisse un héritage conséquent. Il faudra à son successeur, quel qu'il soit, à la fois de l'habileté et de la volonté pour maintenir l'équilibre d'une diplomatie qui a su gérer la proximité des crises, Yémen, Bahreïn, et la difficulté de partenariats évidemment contradictoires avec l'Iran et l'Arabie saoudite.

La crise du Yémen est la question essentielle, la frontière entre l'Oman et le Yémen est sans doute sérieusement protégée, mais Salalah, le centre touristique du pays, n'est qu'à 450 km du port de Moukallah, tenu par Al-Qaïda, et les analystes font état de trafic d'armes sur la frontière qui avait, voici quarante ans, été le centre de la révolte marxiste du Dhofar, appuyée alors par le régime pro-soviétique du Sud-Yémen.

Dans un premier temps, l'Oman ne s'est pas associé à la coalition conduite par l'Arabie, d'autant qu'il avait conservé des relations avec Abdallah Saleh et semblait conserver une relation avec les Houthis parrainés par Téhéran.

Les choses se sont améliorées fin décembre 2016, avec l'adhésion de l'Oman à l'alliance militaire islamique initiée par l'Arabie pour combattre au Yémen, contre les éléments d'Al-Qaïda mais aussi contre les Houthis, alliés de l'Iran. Une visite de Mohamed Ben Salman, le dirigeant saoudien, est prévue à brève échéance.

Dans cette région, le sultanat d'Oman occupe une place à part. Membre du CCG, il conserve une liberté de comportement sans équivalent parmi les pays du Golfe, et il s'est toujours opposé à ce que cette organisation se dote de pouvoirs contraignants vis-à-vis des États membres.

Surtout, l'Oman a maintenu avec l'Iran des relations spéciales, héritées d'une longue histoire, mais marquées aussi du souvenir des années où le Shah avait envoyé 40 000 soldats en Oman pour sauver le régime lors de la révolte du Dhofar. Les deux pays ont aussi des intérêts économiques convergents, et l'Oman édifie à Dukm un hub gazier essentiel pour son développement, qui sera alimenté par un gazoduc Iran/Oman. Récemment, l'Oman avait joué un rôle important dans l'ouverture des discussions qui devaient conduire à la signature de l'accord nucléaire entre le P5+1 et l'Iran.

Au-delà de ces rapports complexes avec les deux grandes puissances du Golfe, l'Oman a conservé des relations substantielles avec les États-Unis, qui disposent de trois bases militaires en Oman, et avec la Grande-Bretagne, ancienne puissance protectrice qui a formé à Sandhurst l'essentiel de l'establishment militaire omanais, et le Sultan lui-même, et a donné à l'armée et aux services les principes de fidélité et de neutralité politique qui sont aujourd'hui un des éléments de la stabilité du pays.

4 – Les scénarios possibles

Selon des analystes crédibles, et selon l'Ambassade de France, le choix d'un successeur, par le Conseil de la famille Al-Saïd, qui est le scénario le plus probable, portera la marque du Sultan Qabous, qui ne sera pas sans influence sur le choix de son « continuateur ». Ce choix en définitive devrait se faire entre quatre Sayyids.

► **Sayyid Fahd bin Mahmoud Al-Saïd.** Vice-Premier ministre, né le 5 octobre 1940 et donc le plus âgé, ancien ministre des Affaires étrangères, il a été boursier de la CFP, a fait des études en France, est occidentalisé. Il ne semble pas tenté par le pouvoir et semble avoir peu de chances d'être désigné.

Le choix final pourrait se porter sur trois des fils de Tareq bin Taimour Al-Saïd, oncle et ancien Premier ministre du Sultan Qabous.

► **Sayyid Shihab.** Né en 1956, ancien chef d'État-major de la Marine, président du Conseil national de la Recherche. On le dit proche des Frères musulmans, ce qui devrait l'éloigner du pouvoir.

► **Sayyid Haytham bin Tareq Al-Saïd.** Diplômé d'Oxford, ambassadeur, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, ministre du Patrimoine et de la Culture. Il est desservi par une affaire immobilière mal engagée.

► **Sayyid Assaad bin Tareq Al-Saïd.** Né en 1954, diplômé de Sandhurst, général de l'armée blindée, nommé en 2002 représentant du Sultan. Considéré comme un officier très brillant, il est proche des tribus de l'intérieur, et respecté dans les différents milieux influents du sultanat. Il semble être celui des trois frères, fils de Tareq Al-Saïd, qui a le plus de chances d'être désigné.

Annexe 1

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE QABOUS ET SES SUCESSEURS POTENTIELS

